



du 18 au 24 août 1994

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
Direction des communications sur la politique étrangère (BCF)

(available in English)

**AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL
COMMUNIQUÉS :**

Nominations diplomatiques

Le 24 août 1994, n° 160

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, annonce les nominations diplomatiques suivantes : M. Martin D. Collacott, représentant du Canada auprès du Royaume du Cambodge, nommé ambassadeur auprès du Royaume du Cambodge; M^{me} Christine Desloges, directrice des Politiques gouvernementales, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, nommée ambassadeur auprès de la République socialiste du Viet Nam; M. Alain Dudoit, directeur général des Affaires culturelles et de l'enseignement supérieur, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, nommé ambassadeur auprès de la République tchèque; M^{me} Verona Edelstein, récemment directrice, Relations avec l'Afrique orientale et australe, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, nommée haut-commissaire auprès de la République unie de Tanzanie; M. Wilfrid-Guy Licari, directeur général, Afrique et Moyen-Orient, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, nommé ambassadeur auprès de la République du Sénégal; M. Manfred G. von Nostitz, directeur général de la Sécurité et du renseignement, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, nommé ambassadeur auprès du Royaume de Thaïlande avec accréditation simultanée auprès de la République démocratique populaire lao.

M. Ouellet annonce le lancement d'un nouveau programme pour appuyer les réformes en Ukraine

Le 23 août 1994, n° 159

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé le lancement du Programme de partenaires Canada-Ukraine. Le but de ce nouveau programme est de promouvoir le développement démocratique et de soutenir la transition vers une économie de marché en Ukraine grâce à la mise en vigueur de petits projets pratiques d'assistance technique. Le gouvernement va octroyer environ 2,5 millions de dollars à ce programme d'une durée d'un an. «Ce nouveau programme témoigne du partenariat privilégié qui lie le Canada à l'Ukraine et de notre engagement d'appuyer le processus de réformes économique et démocratique dans ce pays. Le programme va puiser à même les liens humains étroits qui sous-tendent les relations Canada-Ukraine», a déclaré M. Ouellet.

Le Canada intensifie les sanctions contre Haïti

Le 18 août 1994, n° 158

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé que le Canada allait restreindre davantage les transactions financières internationales entre le Canada et Haïti. La décision a pris effet le 17 août. «Cela aura pour conséquence d'empêcher toute opération bancaire entre le Canada et Haïti. Notre objectif est d'obtenir l'isolement total du régime *de facto* haïtien», a déclaré M. Ouellet. Cette dernière mesure fait suite à la recommandation émise par l'Organisation des États américains dans sa résolution du 7 juin, laquelle demande aux États membres de suspendre les transactions financières internationales avec Haïti. Aux termes de ces nouvelles sanctions, les institutions financières canadiennes ne peuvent fournir à qui que ce soit en Haïti des services liés à des transactions financières. Des exceptions sont prévues pour des raisons humanitaires et diplomatiques. Le Canada avait auparavant interdit la prestation de services financiers aux membres du régime *de facto*, et gelé leurs avoirs.

DISCOURS :

En conclusion, j'aimerais transmettre les messages clés suivants : Le Canada est, en fait, une nation de la région Asie-Pacifique, et il entend jouer un rôle actif dans cette région, par des programmes et des projets novateurs, comme nos activités de coopération au développement régional dans le cadre de l'ASEAN, la Fondation Asie-Pacifique, le programme «Pacifique 2000», les relations en matière d'éducation, le soutien à la diplomatie préventive ou encore le Centre Canada/ASEAN. La tolérance et la diversité culturelles du Canada sont de véritables atouts. Les Canadiens de tous les horizons peuvent apprendre les uns des autres, et les Canadiens d'origine asiatique peuvent apporter beaucoup, et ont déjà beaucoup contribué. Nous comprenons la nécessité d'établir de meilleurs liens commerciaux transpacifiques pour nous ajuster aux nouvelles réalités de l'ALENA, de l'AFTA [la zone de libre-échange de l'ASEAN] et de la nouvelle Organisation mondiale du commerce. Le Canada est déterminé à contribuer pleinement et efficacement à l'APEC [Organisation de coopération économique Asie-Pacifique] en tant que centre des efforts de libéralisation du commerce dans la région. Enfin, tous les efforts du Canada dans le domaine de la promotion du commerce seront entrepris en